

ESPACE MULTIMEDIA DU CANTON DE ROCHESERVIERE



Atelier « pour approfondir » Apprivoiser Facebook

1 - Présentation de Facebook

 Définition: Facebook est un réseau social très populaire qui vous permet d'être en lien avec des amis, partager des centres d'intérêts et rejoindre des groupes. Facebook est le plus grand site de réseau social dans le monde avec plus de 600 millions d'utilisateurs, dont 22 millions résident en France. L'utilisateur interagit avec en moyenne environ 130 amis sur leur page.

Sur Facebook, on peut :

- o Se créer un réseau d'amis
- « Poster » (publier) du contenu pour le partager avec eux (texte, vidéo, photos, liens vers des pages web...)
- Partager ses humeurs ou ce que l'on est en train de faire grâce à une petite phrase appelée « statut »
- o Parler en messagerie instantanée, pour « tchater » en direct
- o Envoyer des e-mails
- S'amuser avec des jeux, utiliser des applications...
- o Rejoindre des groupes

Un peu de vocabulaire :

- o Fil d'actualité : espace central sur lequel apparaissent en temps réel toutes les publications et les activités des amis, que l'on peut commenter, diffuser, supprimer.
- o Profil (mur) : espace personnel d'expression et de communication. Il est partagé avec ses amis, selon les critères définis dans les paramètres de confidentialité.
- o Commenter / poster : publier un message, un contenu et / ou laisser un commentaire
- o Tagger: associer le nom d'une personne à une image, une photo.
- Statut : l'humeur du moment, ce que l'on fait, ce que l'on pense, ce que l'on aime ou qui l'on aime, ou l'on est.
- Groupe Facebook, être « fan de » : se regrouper autour d'un sujet commun

2 - Créer son profil Facebook



Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez vous connecter avec votre adresse mail et votre mot de passe en remplissant les cases et en cliquant ensuite sur vous connecter.

Pour vous inscrire, vous devez compléter le formulaire ci-contre



• Trouver des amis dans votre carnet d'adresse :

 Si vous le désirez et si vous possédez un compte sur un des principaux services de courriel, vous pouvez permettre à Facebook de parcourir votre carnet d'adresses en inscrivant votre adresse courriel et le mot de passe associé à cette adresse. Cliquez ensuite sur «Trouver des amis»

• Ajouter des informations à votre profil :

 Vous pouvez ajouter des informations au sujet de votre école secondaire, de votre université, ou de votre employeur actuel.

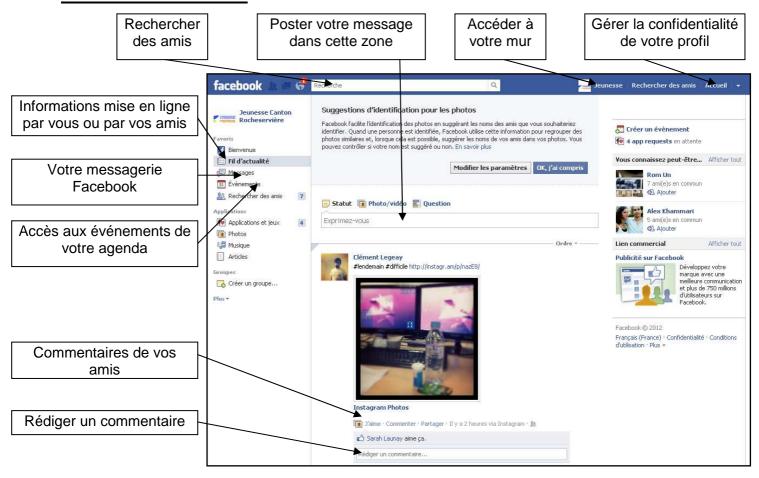
Ajouter une photo à votre profil :

 Vous pouvez ajouter une photo à votre profil en la téléchargeant depuis votre ordinateur, votre site web ou votre webcam

• Valider votre inscription :

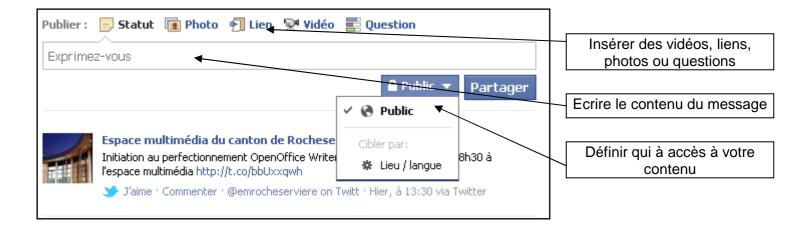
 Pour que votre compte soit effectif, Facebook vous envoie un mail contenant un lien sur lequel vous devez cliquer pour valider votre inscription

3 - L'interface Facebook



4 - Les mises à jour du statut de votre mur

- Le **fil d'actualité** : vous pouvez voir les messages publics que vos amis ont postés. C'est aussi la page d'accueil de Facebook
- Via la petite barre d'affichage au centre, vous pouvez mettre à jour votre statut et partager avec d'autres ce que vous êtes en train de faire. Vous pouvez également publier vos photos, vidéos, événements ou liens
- Les autres peuvent réagir à vos mises à jour et vous voyez aussi les réactions aux mises à jour de vos amis
- En bas, vous trouvez la fonction **Discussion instantanée**, laquelle vous permet de discuter avec vos amis



5 - La messagerie personnelle

- L'onglet **message** permet d'envoyer ou recevoir des messages personnels tel une messagerie électronique classique. Les messages sont uniquement visibles par vous.
- Des personnes que vous ne connaissez pas peuvent aussi vous envoyer des messages.

6 - La page de votre profil

- Votre page de profil regroupe toutes les informations vous concernant.
- Vous pouvez cliquer sur Modifier mon profil afin d'ajouter ou supprimer des données personnelles
- L'onglet Mur présente les messages publiques ou mises à jour de statut que vous avez posté
- L'onglet Infos regroupe les informations que vous divulguez vous concernant
- L'onglet Photo affiche les photos que vous mettez en ligne mais aussi les photos de vous que vos amis postent sur le profil en vous taguant. Lorsque vous êtes tagué (identifié) dans une photo, cette photo vient automatiquement s'ajouter à votre profil
- Via la barre de recherche (en haut), vous pouvez cherchez des contacts et leur envoyer des demande d'amitié
- L'onglet Amis affiche l'ensemble des contacts associés à votre profil

Espace multimédia du canton de Rocheservière Internet/Logiciels · Modifier les infos	
Informations générales	
Création	Communauté de Communes du Canton de Rocheservière en 1999
Adresse	30 rue des alouettes, 85620
À propos	L'Espace Multimédia du Canton de Rocheservière offre à tout public un accès libre et gratuit aux outils multimédia en favorisant l'appropriation et l'usage, via des ateliers collectifs ou en libre consultation
Téléphone	0251310429
Adresse électronique	espacemultimedia@cc-canton-rocheserviere.fr
Site web	http://espacemultimedia.cc-canton-roches

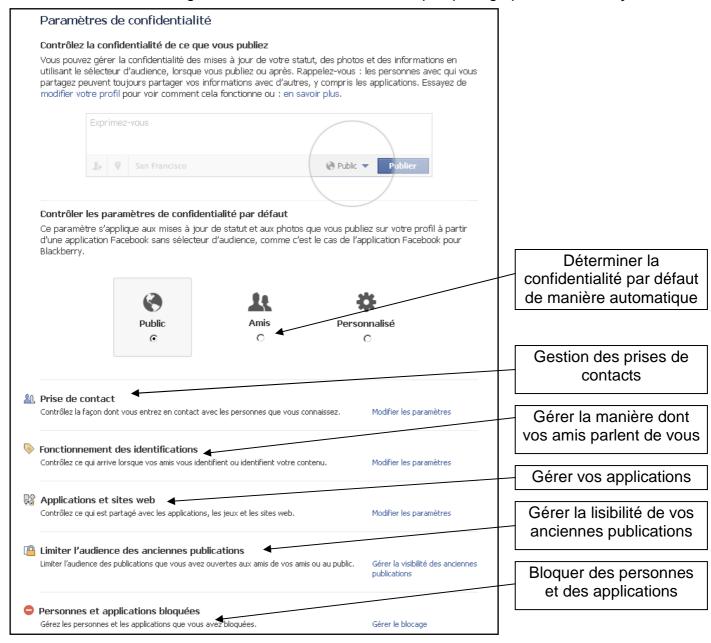


7 - Les applications

Il s'agit d'une fonctionnalité supplémentaire que l'utilisateur choisit d'installer sur son profil.
 L'éventail des applications s'étend du simple jeu à l'affichage des résultats sportifs, en passant par la présentation de la météo, la traduction

8 - <u>Sécuriser son profil Facebook</u>

- Sur Facebook, cliquez sur Accueil en haut à droite puis sur paramètres de confidentialité.
 Cliquez ensuite sur Afficher les paramètres et définissez quelles informations peuvent être vues par qui.
- Vous pouvez également paramétrer les applications : Compte > Paramètres de confidentialité > Personnaliser les paramètres
- Par défaut, votre profil est paramétré « ouvert : c'est à vous de faire les démarches pour le modifier et le protéger
- Facebook est sous législation américaine, vous n'êtes pas protégé par le droit français.





9 – <u>Vie privée et identité numérique sur Internet</u>

- Définition de la vie privée: L'évolution des usages sur Internet amène les internautes à dévoiler volontairement ou non des informations reflétant leurs personnalités et permettant de les identifier physiquement. Il faut donc réfléchir avant de cliquer car les traces déposées sur le web peuvent perdurer des années en constituant un reflet virtuel d'une entité physique réelle.
- Comment se constitue une identité numérique :
 - La connexion Internet auprès d'un fournisseur d'accès à Internet : le FAI doit conserver (sur une période d'un an) les traces de vos connexions à Internet au regard de la législation et possède donc des informations nominatives vous concernant.
 - L'adresse IP: Lors d'une connexion sur le réseau, le FAI fourni une adresse IP (numéro qui identifie un ordinateur connecté au réseau) facilement détectable. Grâce à cette adresse, plusieurs informations sont accessibles comme le système d'exploitation et le navigateur utilisé ou la résolution d'écran.
 - La navigation : Lorsque vous surfez, vous laissez des traces permettant aux sites de mieux vous connaître afin de vous proposer des publicités « personnalisées »
 - La participation à des blogs, wiki, réseaux sociaux... ou le partage de contenus via des sites tels que Flickr, YouTube, Deezer, Foursquare, permettent de mieux connaître vos goûts, opinions et centres d'intérêts.
 - o **Attention aux « amis »**: Les propos tenus par d'autres personnes à votre sujet sur le réseau constituent également votre identité numérique.

10 – Conseils pour protéger son identité numérique sur Internet

- Protéger sa sécurité physique. ce que vous affichez en ligne peut avoir une incidence sur votre sécurité personnelle – surtout si vous dites aux gens où vous serez à un moment précis.
- **Protéger son mot de passe et le changer régulièrement**. Choisir un mot de passe qui ne se devine pas facilement et ne pas le conserver sur son ordinateur.
- Ne jamais afficher de données personnelles comme un numéro de téléphone, adresse personnelle et date de naissance. Faire particulièrement attention au numéro d'assurance sociale. Le vol d'identité est un problème grandissant.
- **Protéger votre adresse courriel**. Ne pas utiliser son adresse habituelle pour les abonnements, achats en ligne, messages sur des forums... créer une adresse de courriel pour ces pratiques.
- Etre discret. Rappelez-vous que **ce que vous affichez demeure en ligne en permanence** ; nous n'aurons jamais un contrôle total des informations déposées sur Internet.
- Se poser les mêmes questions que celles que vous vous poseriez dans la « vraie vie »
- Choisir ses amis, se donner le droit d'en refuser, faire la différence entre un ami Facebook et un ami dans la vie réelle.
- Garder la maîtrise des informations publiées sur internet : la meilleure façon de se protéger c'est de faire attention à ce que l'on publie. Vous êtes responsables des photos, vidéos et commentaires publiés
- Faire preuve d'une grande vigilance lors d'une inscription sur un réseau social : donner le moins d'informations possibles ou ne dire que le strict nécessaire.
- Sécuriser son compte sur les réseaux sociaux en apprenant à paramétrer son profil.
- Modérer ses propos
- Eviter de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes : un ami d'aujourd'hui n'est pas forcément un ami de demain
- Ne pas publier sur Internet des contenus sur autrui qui pourraient lui nuire
- Vérifier régulièrement ce qui est publié vous concernant sur Facebook et autres réseaux sociaux

